

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/685641>

 Cyril Duchamp

 9 min read

Université de Rouen Normandie : le président Joël Alexandre démissionne pour "raisons personnelles"

Le président de l'université de Rouen Normandie Joël Alexandre annonce quitter ses fonctions le 13 janvier 2023, soit deux ans après sa réélection. Interrogé par AEF info, il parle de "raisons personnelles" qui ne sont pas d'ordre médical. Une nouvelle élection est prévue le 27 janvier, le VP CA Laurent Yon assurant jusqu'à cette date l'intérim et étant le seul candidat déclaré. La date de départ coïncide avec le dépôt d'un dossier de candidature à l'AAP "Excellences" que Joël Alexandre a souhaité porter. Il revient sur la spécificité de gouvernance instaurée sous sa mandature. Il insiste également sur le lien formation-recherche ainsi que sur "l'inquiétude" liée au budget 2023, qui vient d'être adopté et qui accuse un déficit lié aux dépenses énergétiques et à la non-compensation d'une partie de la hausse du point d'indice.



Joël Alexandre président de l'université de Rouen Normandie DR.

AEF info : Vous venez d'annoncer votre démission pour raisons personnelles, deux ans après avoir été réélu. S'agit-il d'une décision que vous aviez prévue au moment de votre élection ?

Joël Alexandre : Ce n'était pas prévu lorsque j'ai déposé ma candidature pour un second mandat. Je me suis posé cette question il y a près d'un an et j'en ai alors informé mon équipe de direction. Ce départ a donc été préparé. À l'époque [la dernière élection a eu lieu début décembre 2020], ma candidature était liée au fait que nous étions dans un contexte très particulier, celui du confinement, et j'ai estimé qu'il n'était pas souhaitable d'abandonner le navire en pleine tempête.

L'université était alors aussi en période d'évaluation, par voie de conséquence il n'était pas simple de partir en pleine discussion avec le HCERES. Il y avait donc des chantiers à mener jusqu'au bout, en particulier la perspective de signature du contrat de site, qui devrait se faire d'ici quelques semaines. Autant que ce soient des collègues qui mettent en œuvre le prochain contrat, les présidents restent avant tout des élus, nous ne sommes pas sur des fonctions. C'est important de le rappeler.

AEF info : Concrètement, comment s'organise votre succession pour les deux années restantes ?

Joël Alexandre : J'ai annoncé cette décision le 9 décembre au CA, et informé la rectrice, Christine Gavini-Chevet, ainsi que la Dgesip, Anne-Sophie Barthez, pour lancer un appel à candidature à compter du 13 janvier matin, date de vacance du poste. Cette date coïncide avec le dépôt, la veille, d'un dossier en réponse à l'AAP "Excellences". Je souhaitais aller jusqu'au bout de cette candidature pour confirmer ce que j'ai voulu impulser à l'université, donner à cet établissement une spécialisation autour des transitions, d'abord avec le label DD&RS ([lire sur AEF info](#)) et en marquant une différenciation, d'ailleurs reconnue par le HCERES ([lire sur AEF info](#)), ainsi que par la participation à différents projets ([lire sur AEF info](#)). L'élection à la présidence de l'université est prévue le 27 janvier et il ne sera pas nécessaire de nommer un administrateur provisoire pour cette courte période. Le vice-président du conseil d'administration, Laurent Yon [candidat à la présidence], pourra assurer les affaires courantes, ainsi que l'a décidé la rectrice de Normandie.

AEF info : Quelles sont les grandes lignes du dossier que vous avez déposé au titre de la troisième et dernière vague de l'AAP "Excellences" ? Ce projet est-il uniquement porté par l'université de Rouen, alors que dans le cadre des deux premières vagues, le projet émanait de la Comue Normandie université ?

Joël Alexandre : Notre candidature avec le projet "Transitions" est déposée par l'université, sur les enjeux de transitions socio-écologiques couvrant les problématiques de climat, de décarbonisation, de santé, etc. L'expérience nous montre que, sur ce type de dossier, il y a eu en Normandie une difficulté au niveau de la gouvernance et cela a été pour le jury une belle raison d'écarter notre candidature. En quittant la présidence le lendemain du dépôt, je tenais aussi à montrer qu'il n'y a pas de problème de gouvernance à Rouen.

Lors des deux premières vagues de l'appel à projets Excellences, la Comue avait candidaté avec trois chargés de mission des universités normandes qui avaient travaillé sur les projets. Au départ, cet AAP prévoyait d'ailleurs qu'une institution ne pouvait candidater que deux fois. Aujourd'hui ce projet "Transitions" est présenté en partenariat avec l'Insa de Rouen, le CHU de Rouen, l'École d'architecture de Normandie et le CNRS, ainsi qu'avec le soutien d'entreprises de la région et de la métropole rouennaise. La mise

en œuvre opérationnelle s'appuiera sur l' "institut des transitions", créé en décembre, pour les volets de formation et de recherche.

AEF info : Le lien formation-recherche est au cœur du modèle de gouvernance que vous avez instauré ([lire sur AEF info](#)). Quel bilan tirez-vous de cette organisation dont il semble difficile de revenir dessus, puisqu'elle est inscrite dans les statuts de l'université ?

Joël Alexandre : Rien n'est définitif, mais ce lien est effectivement désormais inscrit dans les statuts. Nous avons une organisation singulière de la gouvernance, avec des vice-présidents académiques sur trois domaines de formation-recherche. Cela fait partie du cadre, la personne qui me succédera aura à faire avec ces statuts. Je reste intimement convaincu, et cela se verra dans le dossier de notre projet Excellences "Transitions", que c'est une bonne manière de traduire les projets qui ne séquent pas les deux missions essentielles de l'université que sont la formation et la recherche. La complexité a plutôt résidé dans le fait que nous sommes encore un peu les seuls à avoir choisi cette organisation, et les partenaires ont en face d'eux trois VP en même temps. Mais je ne regrette pas cette disposition, qui est par exemple facilitante sur la thématique science et société. Depuis la pandémie, on voit bien qu'il n'est plus possible de rester dans une approche très disciplinaire, cela devient presque un handicap.

AEF info : Quels sont selon vous les principaux chantiers que la prochaine présidence devra gérer ?

Joël Alexandre : L'inquiétude vient de notre budget 2023, qui a été adopté sur un montant de 260 M€, en déficit comme pour la plupart des universités, et qui nous oblige à puiser dans le fonds de roulement. Le déficit comptable attendu est de 8 M€. Nous avons assez peu de visibilité de ce qu'il adviendra à l'avenir. Le budget est grevé du fait de la part énergétique (11,5 M€ provisionnels pour le gaz et l'électricité inscrits pour 2023, en augmentation de 100 % par rapport à 2022) et de la majoration du point d'indice (3,5 %), qui a pris effet au 1er juillet 2022 et qui n'est pas compensée par l'État (3,8 M€). La dépense pour tous les fluides est de 14,3 M€ pour 2023, contre 7,2 M€ en 2022.

Tout ceci s'inscrit dans un enjeu de sobriété énergétique, alors qu'une bonne partie du bâti nécessiterait de lourds investissements pour répondre à l'objectif de réduire de 40 % la consommation énergétique des bâtiments publics pour 2030. Il s'agirait aussi de

repenser notre organisation universitaire qui prévoit beaucoup d'enseignements au premier semestre et des départs en stage au second. Ce modèle, qui caractérise les universités françaises, est à reconsidérer pour parvenir à une occupation des locaux plus lissée dans le temps, et pour éviter d'avoir autant de locaux inoccupés sur des périodes larges.

Par ailleurs, lors du CA du 6 janvier, nous avons posé le constat que les Biatss ne sont pas pris en compte de la même manière que les autres pour les revalorisations dans le cadre de la LPR. Nous avons eu quelques éléments de dotation pris en charge pour la révision Rifsep, et j'ai souhaité qu'on prenne sur la masse salariale pour abonder les 361 000 € apportés par l'État pour 2020 et 2021. Au total, l'université s'est engagée sur 2,4 M€ d'ici 2025, ce qui comprend la part de l'État, afin d'atteindre le niveau indemnitaire pratiqué par le rectorat. Le développement des régimes indemnitaires fait qu'on se fait concurrence et que de nombreux postes sont difficiles à pourvoir (lire sur AEF info). Il nous faut fournir un effort pour être plus attractifs.

Dépêche n° 685641